

Mandat

La personne représentante du Syndicat au Comité de retraite :

- a) étudie le règlement du régime de retraite de l'Université ;
- b) s'assure que le règlement du régime de retraite est conforme aux dispositions de la convention collective et de la loi ;
- c) participe aux rencontres du Comité mixte de retraite ;
- d) remet le procès-verbal au bureau du Syndicat à la suite de chaque réunion ;
- e) informe et consulte les membres et instances du Syndicat sur les propositions ou amendements du Comité mixte de retraite ;
- f) fait des recommandations au Comité de négociation concernant les amendements à apporter à la convention collective en matière de retraite ;
- g) défend les objectifs du Syndicat.

Membres

- Représentant du SEESUS : Bernard Fortin

Compte rendu des activités de l'année 2025-2026 (1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026)

L'émission d'un rapport annuel demande beaucoup d'analyse et de vérification par des firmes et des institutions indépendantes. Pour cette raison, le rapport du régime de retraite de l'Université de Sherbrooke se terminant le 31 décembre 2024 a été rendu public au mois de juin l'an passé. Je suis donc toujours en retard d'un an dans le compte rendu, en plus d'être tenu à la confidentialité de toutes les explications données et les décisions prises pendant les rencontres du Comité.

La conclusion des travaux sur la gouvernance du RRUS a été approuvée par l'Université et les autorités, telles que Retraite Québec. Cela a mené à une séparation entre la fonction de la présidence du Comité de retraite et de la présidence du Chef des placements. M. Frédéric Gauvin a conservé son poste de chef des placements et Mme Ginette Depelteau a été nommée à la présidence du Comité. Elle a une grande expertise en gouvernance et a les connaissances pour continuer l'optimisation de la structure en place.

Le rendement global est toujours positif et notre caisse se classe très bien, parmi les 20 meilleures au Canada. La caisse a, au 31 décembre 2024, un actif de 1,881 milliard, en hausse de plus de 272 millions par rapport à l'année précédente. Cela représente un rendement annuel de 16,2%. Le rendement médian des caisses de retraite canadiennes de l'univers RBC était de 11,3%. Le rendement annualisé sur 5 ans est de 8,8% et de 7,8% sur 10 ans, rendements en hausse par rapport à l'an passé. La capitalisation à la fin de l'année 2024 représentait 401 M\$, en hausse de 113 millions par rapport à 2023. Ceci représente le surplus de la caisse par rapport aux obligations envers les prestations de retraite à la date du 31 décembre 2024. Je dois vous rappeler que la cotisation représentant la part employé et employeur est passée de 17,19% à 16,63% au mois d'avril à la suite d'un allègement législatif nous permettant de ne plus avoir à payer l'assurance, car nous dépassons 100% de capitalisation et ensuite, d'une baisse de 16,63% à 14,19%, car nous avons dépassé 125% de capitalisation au cours de l'année 2024.